

**16^e CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

Vendredi, 26 septembre 2025

COTONOU, SOFITEL HOTEL MARINA

COMMUNIQUE FINAL

Les Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle des Etats membres de l'espace UEMOA ou leurs représentants suivants :

Monsieur Modeste Tihounté KEREKOU, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi du Bénin ;

Madame Véronique TOGNIFODE, Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle du Bénin ;

Docteur SAVADOGO Boubakar, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Burkina Faso ;

Monsieur N'Guessan KOFFI, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage de la Côte d'Ivoire, Président du Cadre de Concertation ;

Monsieur VAZ MENDES Fernando Henrique, Secrétaire d'Etat chargé de l'Administration Publique et de la Réforme Administrative, Représentant Madame le Ministre de l'Administration Publique, de la Réforme Administrative, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de la Sécurité Sociale de la Guinée-Bissau ;

Monsieur Amadou Moustapha Ndieck SARRE, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique du Sénégal ;

Monsieur Isaac TCHIAKPE, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage du Togo ;

Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général, Représentant le Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali ;

Monsieur Ibrahima DOSSO, Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la Côte d'Ivoire ;

Monsieur DOGOH Franck Auguste Ange Madou, Directeur Général de l'Emploi, Représentant le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de la Côte d'Ivoire ;

Monsieur LAOUALI Abdoul Baki, Président de la Commission de Suivi, Représentant le Ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels du Niger.

Réunis dans le cadre de la 16^e Conférence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation Professionnelle de l'espace UEMOA, le 26 septembre 2025, à Sofitel hôtel Marina à Cotonou au Bénin ;

Vu la Déclaration d'Abidjan adoptée en octobre 2009 par les Ministres en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA et du Cap Vert ;

Vu les résolutions de la 1^{ère} Conférence tenue le 28 avril 2010 à Bamako portant sur la mise en place d'un Cadre de Concertation des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA, du Paquet Minimum de Coopération (PMC) ainsi que sur la décision de création de l'Observatoire Sous Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OSREF) pour le renforcement des systèmes d'information sur le marché du travail dans les pays de l'UEMOA ;

Vu les résolutions de la 2^e Conférence tenue le 12 mai 2011 à Bissau, notamment celles portant sur le Paquet Minimum de Coopération (PMC) et sur l'élaboration d'une liste minimale d'indicateurs sur le marché du travail et de la formation professionnelle ;

Vu les résolutions de la 3^e Conférence tenue le 05 juillet 2012 à Niamey, notamment celles relatives à l'identification de seize (16) métiers porteurs à mutualiser entre l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du PMC ;

Vu les résolutions de la 4^e Conférence tenue le 19 juillet 2013 à Cotonou, notamment celles concernant le renforcement du partenariat avec le secteur privé ;

Vu les résolutions de la 5^e Conférence tenue le 28 mai 2014 à Dakar, notamment celles visant à favoriser la mobilité professionnelle à l'intérieur de l'espace UEMOA ;

Vu les résolutions de la 6^e Conférence tenue le 03 juillet 2015 à Abidjan ayant pour objectif général de passer de la concertation à l'action dans tous les domaines d'intervention du Cadre de Concertation et comme objectif spécifique de mobiliser les pays autour de la nécessité de développer des dispositifs et des moyens concrets à mettre en œuvre, dont la création d'un Fonds Emploi Jeunes communautaire, en vue d'accélérer fortement la création d'activités par les jeunes et faciliter ainsi leur insertion socioprofessionnelle ;

Vu les résolutions de la 7^e Conférence le 14 juillet 2016 Bamako ayant pour objectif général d'adopter un plan d'actions concerté et mutualisé permettant de mettre en place des dispositifs et parcours de formation répondant à la forte demande d'insertion des jeunes et au développement soutenu des compétences techniques et

professionnelles comme alternative contre l'insécurité et les migrations irrégulières dans l'espace UEMOA ;

Vu les résolutions de la 8^e Conférence tenue le 08 septembre 2017 à Lomé mettant l'accent sur la nécessité de dégager les voies et moyens de mutualisation des ressources et outils disponibles de formation professionnelle et de promotion de l'emploi dans chaque Etat membre, en vue de faciliter l'insertion et la mobilité professionnelle dans la sous-région ;

Vu les résolutions de la 9^e Conférence tenue le 28 septembre 2018 à Ouagadougou en s'inscrivant dans la dynamique de faire, aux plans institutionnel, administratif et opérationnel, le bilan global des huit (08) conférences antérieures, de consolider et pérenniser les acquis mais aussi de dégager les meilleures perspectives en matière de développement de la formation professionnelle, de promotion de l'emploi et de disponibilité et d'accessibilité de l'information sur le marché du travail dans l'espace UEMOA ;

Vu les résolutions de la 10^e Conférence tenue le 27 septembre 2019 à Cotonou visant à renforcer et pérenniser les acquis pour le développement de la formation professionnelle et la promotion de l'emploi dans l'espace UEMOA à travers l'analyse des rôles et implications des acteurs ;

Vu les résolutions de la session extraordinaire tenue le 28 novembre 2019 à Bamako dans le but de renforcer et de pérenniser les acquis pour le développement de la formation professionnelle et la promotion de l'emploi dans l'espace UEMOA, de définir les rôles et implications des acteurs et de procéder à la relecture des statuts du Cadre de Concertation ;

Vu les résolutions de la 11^e Conférence des Ministres tenue le 1^{er} octobre 2020 par visioconférence, se proposant d'interroger la stratégie de mise en œuvre des décisions et recommandations et d'évaluer les effets des mesures de riposte contre la COVID-19 sur la formation professionnelle et l'emploi ;

Vu les résolutions de la 12^e Conférence des Ministres tenue le 08 octobre 2021 à Dakar portant sur la transformation digitale de la formation professionnelle ;

Vu les résolutions de la 13^e Conférence des Ministres tenue le 16 septembre 2022 à Bissau portant sur l'emploi et la formation professionnelle : voies et opportunités d'optimisation et de transformation sociale et économique dans l'espace UEMOA ;

Vu les résolutions de la 14^e Conférence des Ministres, tenue le 15 septembre 2023 à Lomé portant sur le Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) : stratégies pour une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes dans l'espace UEMOA ;

Vu les résolutions de la 15^e Conférence des Ministres, tenue le 27 septembre 2024 à Abidjan portant sur le système qualité dans la formation professionnelle : quelle stratégie de mise en œuvre pour une meilleure employabilité des jeunes et des femmes de l'espace UEMOA ;

Considérant la 16^e Conférence des Ministres qui a pour thème : « transformation numérique et employabilité des jeunes dans l'espace UEMOA : quels leviers pour les compétences d'avenir et la stabilité des jeunes à l'ère de l'Intelligence Artificielle ? »

Rappelant que les résultats attendus de la 16^e Conférence des Ministres portent sur :

- le point de la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la 15^e Conférence des Ministres ;
- le bilan du Programme Régional de Formation Professionnelle (PROFOR) ;
- le point de l'animation de la plateforme régionale de mutualisation des outils et ressources de formation professionnelle ;
- l'examen et l'adoption du rapport d'audit des comptes du Secrétariat Permanent, exercice 2024 ;
- l'examen et l'adoption du programme d'activités et le budget 2026 du CCMEFP-UEMOA ;
- l'examen et l'adoption du document du Programme Communautaire d'Appui à l'Insertion Professionnelle des jeunes (PCAIJ-UEMOA) ;
- la présentation des nouvelles orientations stratégiques de la formation professionnelle définies dans le Plan Stratégique 2025–2030, Impact 2030 de l'UEMOA ;
- la présentation du Programme Bourses Canadiennes de Développement International (BCDI) 2030;
- les enjeux et défis de l'introduction de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la formation professionnelle au sein des Etats membres ;
- l'identification des compétences numériques et technologiques d'avenir requises par le marché du travail dans l'espace UEMOA à l'ère de l'Intelligence Artificielle ;
- l'analyse des dispositifs et des besoins pour une meilleure intégration du numérique et de l'Intelligence Artificielle dans la formation et l'emploi des jeunes ;
- l'analyse des défis et opportunités liés à l'intégration de la transformation numérique et de l'Intelligence Artificielle dans les politiques d'emploi des jeunes ;
- l'identification d'actions prioritaires à mettre en œuvre à l'échelle régionale pour l'intégration de l'intelligence artificielle dans la formation technique et professionnelle pour une plus grande employabilité des jeunes.

Se félicitant des résultats remarquables obtenus depuis les dernières sessions de la Conférence des Ministres notamment :

- la mise en œuvre des activités de suivi du Cadre de Concertation dont les rencontres périodiques se tiennent sans rupture ;
- le renforcement des partenariats nationaux et sous régionaux à travers la dynamisation de la plateforme de mutualisation des ressources et des outils de formation professionnelle et le renforcement du fonctionnement des Entités Nationales de Mutualisation ;
- la mise en œuvre dans les pays d'une ingénierie harmonisée pour le développement efficient de ressources et outils de formation professionnelle ;
- l'avancée de l'autonomisation des Observatoires Nationaux de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- les résultats atteints dans la mise en œuvre du Programme Régional de Formation Professionnelle (PROFOR) ;
- le démarrage du processus d'élaboration d'une stratégie nationale de digitalisation de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'insertion ;
- l'ancrage institutionnel des Entités Nationales de Mutualisation (ENM) au sein des dispositifs nationaux et dans le programme d'activité de la tutelle afin d'opérationnaliser leur plan d'actions ;
- le démarrage du processus de mise en place d'un système intégré et harmonisé des plateformes d'insertion professionnelle au niveau national ;
- le démarrage de la mise en place de système d'assurance qualité dans la formation professionnelle au niveau national.

Saluant et encourageant la poursuite des remarquables efforts consentis par les parties prenantes en matière de :

- paiement de la contribution financière annuelle des Etats membres ;
- poursuite des efforts pour une implémentation effective de l'Initiative du concept des Collèges Communautaires en 2025 ;
- synergie d'actions entre le CCMEFP-UEMOA, les partenaires au développement et les organisations professionnelles du secteur privé ;
- mobilisation accrue des partenaires techniques et financiers et le secteur privé.

Remerciant :

Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, pour avoir autorisé la tenue à Cotonou de la 16^e Conférence des Ministres ;

Félicitant :

- **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale de la République du Bénin ;
- **Monsieur Mamadù Serifo JAQUITE**, Commissaire chargé du Département du Développement Humain à la Commission de l'UEMOA ;
- **Monsieur N'Guessan KOFFI**, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage de la Côte d'Ivoire, Président du CCMEFP-UEMOA ;
- **Madame Oumou SALL SECK**, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali, Vice-présidente du CCMEF-UEMOA ;
- **Monsieur Amidou BANCE**, Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation.

Saluant la présence aux travaux de la 16^e Conférence des Ministres ou représentants de :

- **Monsieur HOUESSOU Codjo Expédit**, Ministre Conseiller en charge de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle du Bénin ;
- **Monsieur KEITA Mohamed Lamine**, Représentant la Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de Guinée ;
- **Monsieur Tennah BENDE**, Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle du Tchad ;
- **Monsieur Mohamed Tohir ABDOURAHIM CHANFI**, Représentant le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle de l'Union des Comores ;
- **Monsieur Didier Maixent DJEIGO**, Honorable député à l'Assemblée Nationale du Bénin et premier Secrétaire permanent du Cadre de Concertation des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace UEMOA.

Félicitant :

la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) ; l'Institut International de la Planification de l'Education (IIPE-UNESCO Dakar) ; le Bureau International du Travail (BIT) ; la Coopération Suisse ; l'Agence Française de Développement (AFD) ; la coopération luxembourgeoise (Lux Dev) ; l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEFF) ; l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) ; le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO), l'Association Africaine des Services d'Emploi Publics (AASEP) ; le Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) ; les chambres de commerce et d'industrie des pays de l'UEMOA, les organisations professionnelles des employeurs de l'espace UEMOA, les Présidents des Commissions de suivi, Points Focaux Pays ; les experts pays, les coordonnateurs et coordonnateurs adjoints des Entités Nationales de Mutualisation pour leur engagement et leur disponibilité à accompagner les activités du Cadre de Concertation.

DECIDENT :

1. d'adopter les rapports technique et financier des activités 2025 du CCMEFP-UEMOA ;
2. d'adopter le rapport d'audit des comptes du Secrétariat Permanent, exercice 2024 ;
3. d'adopter le programme d'activités et le budget 2026 du CCMEFP-UEMOA ;
4. d'adopter le document du Programme Communautaire d'Appui à l'Insertion Professionnelle des jeunes (PCAIJ-UEMOA) ;
5. d'inviter la Côte d'Ivoire, en application des statuts et conformément aux résolutions de la 13^e conférence tenue à Bissau le 16 septembre 2022, à désigner le prochain Secrétaire Permanent au plus tard le 30 juin 2026 afin qu'il entre en fonction le 1^{er} janvier 2027.
6. d'organiser la 17^e Conférence des Ministres au Sénégal.

INSTRUISENT :**Le Secrétariat Permanent à l'effet :**

- d'assurer la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) pour le financement du Programme Communautaire d'Appui à l'Insertion Professionnelle (PCAIJ-UEMOA) dans l'espace UEMOA en vue de lutter contre l'insécurité et les migrations irrégulières ;

- de finaliser en collaboration avec les pays de l'UEMOA et la Commission de l'UEMOA, le film de capitalisation des quinze (15) ans d'existence du Cadre de Concertation des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation professionnelle de l'espace l'UEMOA (CCMEFP-UEMOA), et de prendre les dispositions pour la diffusion du film sur les chaînes de télévisions et tout autre support de diffusion, dans chacun des huit (08) pays de l'UEMOA.

RECOMMANDENT :

a) A l'endroit de la Commission de l'UEMOA :

- d'organiser une table ronde des bailleurs de fonds afin de mobiliser les ressources financières pour le financement des chantiers de développement initiés en matière d'emploi, de formation professionnelle et de Système d'Information sur le marché du travail ;
- d'élaborer une stratégie communautaire de digitalisation et d'intégration de l'Intelligence Artificielle et ses Applications dans la formation technique et professionnelle dans l'espace UEMOA ;
- développer une communication et un plaidoyer de haut niveau auprès des Chefs d'Etats des Pays de l'UEMOA en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle.

b) A l'endroit des Etats :

- de poursuivre la mise en place d'un Système Intégré d'Information sur le Marché du travail (échéance 30/06/2026) ;
- d'inviter les pays qui n'ont pas encore mis en œuvre la feuille de route adoptée le 08 octobre 2021 et portant sur les collèges communautaires, de prendre les dispositions nécessaires pour une mise en œuvre effective de ladite feuille de route au plus tard le 31 décembre 2026 ;
- d'élaborer une stratégie nationale de digitalisation et d'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) et ses Applications dans la formation technique et professionnelle ;
- De prendre les dispositions pour apurer les arriérés de cotisations.

La Conférence des Ministres remercie la République du Bénin pour avoir accueilli la présente rencontre. Elle remercie par la même occasion **la République du Sénégal** pour avoir accepté d'accueillir la 17^e Conférence des Ministres.

Fait à Cotonou, le 26 septembre 2025

Pour la République du Bénin

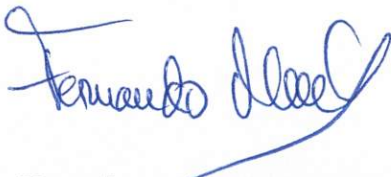


Monsieur Modeste Tihounté
KEREKOU, Ministre des Petites et
Moyennes Entreprises et de la Promotion
de l'Emploi



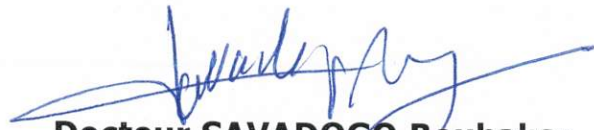
Madame Véronique TOGNIFODE,
Ministre des Enseignements Secondaire,
Technique et de la Formation
Professionnelle

Pour la République de Guinée Bissau



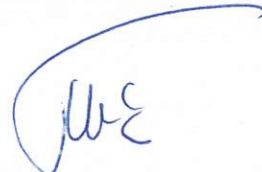
Monsieur VAZ MENDES Fernando
Henrique, Secrétaire d'Etat, Représentant la
Ministre de l'Administration Publique, de la
Réforme Administrative, de l'Emploi, de la
Formation Professionnelle et de la Sécurité
Sociale

Pour le Burkina Faso



Docteur SAVADOGO Boubakar,
Ministre de l'Enseignement
Secondaire, de la Formation
Professionnelle et Technique

Pour la République de Côte d'Ivoire



Monsieur N'Guessan KOFFI,
Ministre de l'Enseignement Technique,
de la Formation Professionnelle et de
l'Apprentissage



Monsieur Ibrahima DOSSO,
Représentant, Ministre de la
Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion
Professionnelle et du Service Civique



Monsieur DOGOH Franck Auguste
Ange Madou, Directeur Général de
l'Emploi, Représentant le Ministre de
l'Emploi et de la Protection Sociale

Pour la République du Mali



Monsieur Drissa GUINDO,
Représentant le Ministre de
l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi
et de la Formation professionnelle

Pour la république du Niger



Monsieur LAOUALI Abdoul Baki,
Représentant le Ministre de
l'Enseignement et de la Formation
Techniques et Professionnels

Pour la République du Sénégal



**Monsieur Amadou Moustapha Ndieck
SARRE,** Ministre de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle et Technique

Pour la République Togolaise



Monsieur Isaac TCHIAKPE,
Ministre de l'Enseignement
Technique, de la Formation
Professionnelle et de l'Apprentissage